



**Hameau et Gare de Nominique
Appel aux exposants
Été 2023 et Marché de Noël 2023**

Le 10 janvier 2023

Bonjour à toutes et à tous,

Le Comité des Gares de Nominique entame la préparation de son calendrier pour la saison estivale 2023, ainsi que pour le marché de Noël de novembre prochain (devant le succès des marchés de Noël un peu partout, il faut désormais lancer les invitations le plus tôt possible).

Vous avez été nombreux à profiter ces dernières années du terminal Square que nous avons mis à votre disposition pour le paiement par carte de débit/crédit. Il vous a permis de réaliser de belles ventes. Malheureusement, la gestion des transactions pour un grand nombre d'artisans demande beaucoup de temps et d'énergie pour une simple équipe de bénévoles. C'est pourquoi ce service ne sera désormais offert qu'aux artistes et artisans qui exposent dans la vitrine.

❖ **Saison estivale**

La saison estivale s'ouvrira le mercredi 21 juin pour se terminer le dimanche 10 septembre. Veuillez noter que la Gare n'organisera pas de Grande traite culturelle cette année et que, par conséquent, toutes les dates en juillet seront disponibles. Nous pouvons vous accueillir dans l'une des 7 maisonnettes du Hameau ou dans l'un des deux espaces de la grande salle de la Gare. Dans l'éventualité où toutes les maisonnettes seraient louées, ou si vous souhaitez être présent une seule journée, l'installation d'un chapiteau peut aussi être envisagée.

Si vous ne pouvez être présent, vous pouvez aussi exposer vos œuvres/produits dans la vitrine en bois située dans la Gare. C'est le ou la préposé(e) à l'accueil pendant l'été qui se charge de la vente. Reportez-vous à la fin de cette lettre pour voir les modalités.

Conditions requises pour exposer pendant la saison estivale :

- Être membre des Amis de la Gare au coût de 10 \$ pour l'année complète (carte valide jusqu'en mars 2024)
- Frais de location :
 - 30 \$ pour une fin de semaine dans une maisonnette du Hameau (du vendredi 13 h au dimanche 16 h)
 - 50 \$ pour 5 jours à l'intérieur de la Gare (du mercredi 9 h 30 au dimanche 16 h)
 - 10 \$ pour une journée sous un chapiteau
- Pour la vente de produits alimentaires, posséder un permis MAPAQ valide
- Si vous n'avez jamais exposé à la Gare, il faut obligatoirement nous faire parvenir votre portfolio.

Pour les maisonnettes et les espaces dans la Gare, il n'est pas possible de modifier la durée de location. De plus, les artisans doivent assurer une présence pendant toute la durée de la location, beau temps mauvais temps.

Réservation des dates

Les dates des périodes d'exposition sont indiquées ci-dessous. Merci de nous indiquer les dates que vous souhaitez réserver, ainsi que l'emplacement (maisonnette, gare ou chapiteau) le plus rapidement possible par courriel à l'adresse suivante : artisansnominique@hotmail.com

Maisonnettes	Gare
23 - 25 juin	21 - 25 juin
30 juin - 2 juillet	28 juin - 2 juillet
7 - 9 juillet	5 - 9 juillet
14 - 16 juillet	12 - 16 juillet
21 - 23 juillet	19 - 23 juillet
28 - 30 juillet	<i>Café éphémère – non disponible</i>
4 - 6 août	2 - 6 août
11 - 13 août	9 - 13 août
18 - 20 août	16 - 20 août
25 - 27 août	23 - 27 août
1er - 3 septembre	30 août - 3 septembre
8 - 10 septembre	6 - 10 septembre

La date limite pour l'envoi de votre réponse est le vendredi 31 mars 2023. Le Comité se réunira dans la semaine suivante pour faire la sélection finale des artisans, basée sur un ensemble de critères, dont la diversité et la qualité des produits. Tous les formulaires nécessaires seront envoyés aux exposants retenus dans les semaines qui suivent. Pour les dimensions des maisonnettes et des espaces à la gare, consultez la section **Vous souhaitez exposer?** de l'onglet **Exposants** sur notre site Web garedenominique.com.

❖ Vitrine

- Pour la vitrine, il faut obligatoirement être membre des Amis de la Gare (10 \$). Il faut aussi prendre un forfait Square au coût de 10 \$ qui permet aux visiteurs de payer par carte de crédit/débit. Il n'y a pas de frais de location, mais la Gare conserve 10 % du montant de vos ventes. La réservation se fait par bloc, soit le bloc 1 du 21 juin au 30 juillet 2023 et le bloc 2 du 2 août au 3 septembre 2023. Le remboursement de vos ventes se fait à la fin du bloc.

Si vous n'avez jamais exposé à la Gare, il faut obligatoirement nous faire parvenir votre portfolio. Pour les dimensions de la vitrine, consultez la section **Vous souhaitez exposer?** de l'onglet **Exposants** sur notre site Web garedenominique.com.

❖ **Marché de Noël**

Comme par le passé, le marché de Noël se déroulera sur deux fins de semaine, soit les 18-19 et 25-26 novembre. Nous pouvons vous accueillir dans l'une des 10 maisonnettes du Hameau, dans la gloriette ou dans l'un des espaces de la Gare. Dans l'éventualité où toutes les maisonnettes seraient louées, ou si vous souhaitez être présent une seule journée, l'installation d'un chapiteau peut aussi être envisagée.

Conditions requises pour exposer au marché de Noël :

- Être membre des Amis de la Gare au coût de 10 \$ pour l'année complète (carte valide jusqu'en mars 2024)
- Frais de location :
 - 60 \$ pour une fin de semaine dans une maisonnette du Hameau, dans la gloriette ou dans l'un des espaces à l'intérieur de la Gare (du samedi 10 h au dimanche 16 h)
 - 30 \$ pour une journée sous un chapiteau
- Pour la vente de produits alimentaires, posséder un permis MAPAQ valide
- Si vous n'avez jamais exposé à la Gare, il faut obligatoirement nous faire parvenir votre portfolio.

Il n'est pas possible de modifier la durée de location. Les artisans doivent assurer une présence pendant toute la durée de la location, beau temps mauvais temps.

La date limite pour l'envoi de votre réponse est le vendredi 31 mars 2023. Le Comité se réunira dans la semaine suivante pour faire la sélection finale des artisans, basée sur un ensemble de critères, dont la diversité et la qualité des produits. Tous les formulaires nécessaires seront envoyés aux exposants retenus dans les semaines qui suivent.

D'ici là, le Comité des Gares vous souhaite un merveilleux printemps!